



SOPRAGGLO

ESCLES

4 Route de Fouilloy
60220 ESCLES ST PIERRE
Tél : 03 44 04 20 20 Fax : 03 44 04 51 49

Bon No : 001099190		1ere Gachée : 05:52 (1)		Date : 27/07/2026 012607209369		Zone : ZONE 04	
Quantité : 6.00 m3		Réf. commande(2) :		Véhicule : FD465EC		SOP01	
Client : LEGAY P ENT LEGAY PIERR OISEMONT		Chantier : OISEMONT OISEMONT		Chauffeur : SEBASTIEN		SEBASTIEN	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
ATTENTE 07:00		Quantite Origine : 26.00 m3		Quantite Restante : 20.00 m3		Livree Reelle : 6.00	
Code Formule DES414		Désignation(6)(8) PSP		Certification		Classe d'exposition(3) XF2 (F)	
Ciment(type et classe) CEM III/B 42,5 L – LH/SRCE PM CP1 NF		Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5) 350		Résistance caractéristique(4)	
Appellation commerciale : DESACTIVE 350 D14R S3 III 42		Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 13°C		Dmax 14	
Propriétés spécifiées :		SOURCES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
VBA 2012 10L BLEU M3 POMPE POMPE 36 ML		EA 200 DIL MasterPolyheed 911		0.01 % 0.5 %		Nom: Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:		Signature:					

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non